



VILLE DE
LA ROQUE
D'ANTHÉRON

République Française
CONSEIL MUNICIPAL
DECISION DU MAIRE

N° 100/23 – MODIFICATION DE LA DECISION N° 88/23 DU 5 OCTOBRE 2023 RELATIVE A LA DEMANDE D'AIDE FINANCIERE AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DANS LE CADRE DE LA MISE EN ACCESSIBILITE DES SERVICES PUBLICS POUR LA REALISATION D'UN CHEMINEMENT PIETON (PMR) A L'ABBAYE DE SILVCANE ET LA MISE EN ACCESSIBILITE DE L'HOTEL DE VILLE

Le Maire de LA ROQUE D'ANTHERON,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2122-22
- Vu la délibération n°28/20 donnant délégation au Maire, notamment concernant le dépôt des demandes de subvention,
- Cette décision annule et remplace la décision N° 88/23 du 5 Octobre 2023.

Dans le cadre de sa politique liée au handicap et à l'accessibilité, la Commune de LA ROQUE D'ANTHERON souhaite réaliser un cheminement piéton PMR à l'Abbaye de SILVACANE ainsi qu'une mise en conformité de l'accessibilité à l'Hôtel de ville.

L'objectif est de :

- Faciliter pleinement et entièrement l'accessibilité à l'Abbaye de Silvacane dans le cadre des visites guidées, des spectacles... à tous les usagers
- Mettre en conformité les deux ascenseurs existants (Loi Urbanisme & Habitat – Décret Accessibilité n°2008-1325) de l'Hôtel de Ville, ce bâtiment accueillant de nombreux services municipaux, les conseils municipaux et les célébrations des mariages (les salles sont situées au 1^{er} étage)

Considérant que le montant total de cette opération d'investissement est estimé à 300 000 € H.T, selon un échéancier prévisionnel allant de 2023 à 2024,

Considérant que le plan de financement envisagé est le suivant :

Financiers	Coût Opération	Taux	Montants HT
Cheminement Piéton PMR ABBAYE	227 000, 00 €		
ETAT - FNADT		55%	124 850, 00 €
Conseil Départemental		25 %	56 750, 00 €
Autofinancement commune		20 %	45 400, 00 €
Mise en accessibilité Hôtel de Ville	73 000, 00 €		
Conseil Départemental		70%	51 100, 00 €
Autofinancement commune		30 %	21 900, 00 €
TOTAL	300 000.00 €		

REÇU EN PRÉFECTURE

le 18/01/2024

Application agréée E-legalite.com

Approuve l'opération relative à la réalisation d'un cheminement piéton PMR à l'Abbaye de Silvacane et à la mise en conformité de l'accessibilité de l'Hôtel de Ville,

Approuve le plan de financement prévisionnel de ladite opération,

Sollicite une subvention du Conseil Départemental au titre de la mise en accessibilité des services publics,

Dit que les crédits nécessaires à ces dépenses sont inscrits au budget 2023

Fait à LA ROQUE D'ANTHERON, le 16 janvier 2024

Le Maire :



Jean-Pierre SERRUS